

Vendredi 30 octobre 2020

## ***Préservons nos commerces de centre-ville***

Mercredi soir, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre la Covid-19.

*Villes de France*, qui regroupe les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, regrette la fermeture des commerces dits « non-essentiels ». Elle porte un coup dur aux commerces de centre-ville, dont l'activité a déjà été fortement mise à mal lors du premier confinement, au printemps dernier. Depuis cette période, les commerçants ont pourtant parfaitement respecté les protocoles sanitaires, très stricts, qui leur étaient imposés (limitation du nombre de clients, mise à disposition de gel hydroalcoolique). Ils sont prêts à en faire encore davantage si cela était nécessaire.

Cette incompréhension s'additionne au fait que d'autres commerces -notamment en ligne-, qui vendent pourtant les mêmes produits, sont autorisés à poursuivre leurs activités.

Dans cette logique, le Gouvernement vient d'annoncer la fermeture des rayons « Livres » dans les grandes surfaces, il s'agit d'un signal positif même si les magasins en ligne ne rentrent pas dans la restriction et les librairies demeurent fermées.

Si des mesures fortes de soutien ont été annoncées, la détresse de nos commerçants est là. Au-delà de cette détresse, il y a le bouleversement culturel à long-terme que vont impliquer les changements d'habitudes et les éloigner des commerces de proximité que le programme Action Cœur de Ville, lancé il y a deux ans, avait permis de dynamiser.

Afin de ne pas mettre coup de frein à cet ambitieux programme visant à redonner vie et attractivité aux centres-villes des villes moyennes, *Villes de France* appelle le Gouvernement à réviser sa position sur l'ouverture des commerces en centre-ville et affiche sa disponibilité pour trouver des solutions permettant, soit de rouvrir ces activités essentielles, soit à minima que les rayons des produits «non essentiels» des grandes et moyennes surfaces soient fermés.

**Contact presse :** Adrian PHILIP – [adrian.philip@villesdefrance.fr](mailto:adrian.philip@villesdefrance.fr) – 06 31 55 25 13

*Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*